



Liminaire du CHS-CT du 14 avril 2022

La crise sanitaire sans précédent que nous vivons a eu des conséquences bien réelles sur le monde du travail et son organisation. Cette crise aurait permis de prendre 5 ans d'avance sur les nouvelles organisations du travail grâce à la robotisation et au numérique.

Conséquence : environ la moitié des emplois les moins qualifiés perdus en 2020 pourraient l'être définitivement !

Alors que les leçons de cette crise devraient être tirées sur la nécessité d'avoir des services publics de pleine compétence et de proximité, le Directeur Général se félicite des réformes en cours, allant jusqu'à vous écrire que la casse de vos droits et garanties et de vos CAP, permettent un meilleur accompagnement des agents !

La communication offensive de la DGFIP sur les réformes qu'elle mène, ne dupe plus personne, et des élu·e·s locaux ou nationaux qui avaient pu y croire se mettent aujourd'hui en mouvement.

À l'instar du gouvernement, la DG aujourd'hui tombe le masque et dit ouvertement qu'elle se doit d'optimiser les moyens mis à disposition par l'État. Pour la CGT, ce n'est pas un scoop, ces réformes visent bien à pallier les suppressions d'emplois et baisses drastiques de moyens et de budget. En rien ces réformes, qui sont toutes liées et ont le même objectif, n'amélioreront le service public et les conditions de travail des agents.

C'est donc en lien avec les politiques libérales qui ont montré toutes leurs inconsistances durant cette crise, que la DG continue pourtant à les promouvoir. En osmose avec l'idée de profiter de la crise pour optimiser les moyens, elle travaille aujourd'hui à la rationalisation de l'immobilier de l'État.

Toujours au motif de l'exemplarité, pour la DGFIP, il subsiste trop de mètres carré par agent ! Les suppressions d'emplois sont allées plus vite !!

La DG a donc décidé de s'attaquer à l'espace de travail. Elle va tenter de profiter de la situation de crise sanitaire, où le travail confiné s'est développé en tant que mesure « barrière », pour travailler au remplacement de nos espaces de travail par des « flex-office » !

Le principe du flex-office, c'est moins de postes de travail que de salariés, en open-space, aucun bureau attitré, un casier pour ranger son matériel à la fin de la journée et un roulement entre les salariés, qui alternent entre télétravail et présentiel. Nous n'aurions plus d'espace de travail dédié, mais un espace de travail partagé ! Le flex-office n'accroît pas la communication, mais génère à l'inverse du mal être, une perte de repères, de mauvaises conditions de travail, un sentiment de précarisation, d'interchangeabilité entre les salariés, une dépersonnalisation, une insécurité et enclenche un processus irréversible.

Nous n'avons pas besoin de flex-office, mais à l'inverse d'une politique de développement des bureaux individuels, de bonnes conditions de travail pour l'exécution de nos missions.

D'autres choix sont possibles et surtout nécessaires !

Le service public que nous rendons mérite mieux, notre investissement et notre conscience professionnelle méritent mieux !

La CGT Finances publiques 87 demande donc que, dans le cadre des travaux de réhabilitation visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du Centre des Finances publiques de Cruveilhier, ne soit pas mis en place d'espaces de travail tel que les « flex-office », « co-working » ou « open-space » !